

L'hon. M. Nicholson: En toute déférence, malgré les sarcasmes, ni le ministre, ni le gouvernement ne sont satisfaits du nombre de mises en chantier d'habitations et la question des autres mesures à prendre est constamment à l'étude.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre vient de dire que l'augmentation du taux d'intérêt a stimulé les demandes pour la construction d'habitations domiciliaires nouvelles au Canada. L'honorable ministre serait-il d'avis qu'en portant le taux d'intérêt à 20 p. 100, au lieu de 7½ p. 100, cela solutionnerait le problème de la construction au Canada, selon ses propres paroles?

M. l'Orateur: A l'ordre! Il s'agit là d'un argument plutôt que d'une question.

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre suppléant. Comme il y va de l'intérêt général que les mises en chantier de maisons augmentent par tout le Canada, le député voudrait-il recommander à ses collègues des banquettes ministérielles la suppression immédiate de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction?

M. J. R. Keays (Gaspé): Une autre question supplémentaire au ministre du Travail, s'inspirant du fait que l'on reçoit actuellement des demandes de gens, désireux d'emprunter directement de la Société centrale d'hypothèques et de logement et que les fonds ne seront pas disponibles avant le 1^{er} avril. Vu la diminution des mises en chantier le ministre voudrait-il s'informer s'il n'y aurait pas moyen de consentir ces prêts dès maintenant, plutôt que d'attendre au 1^{er} avril?

L'hon. M. Nicholson: Nous avons déjà discuté aujourd'hui à la Chambre de l'importance de s'adresser au Parlement pour ce qui est de certaines questions. La nouvelle année financière commencera le 1^{er} avril, c'est pourquoi nous avons avancé la date des demandes sans attendre jusqu'à la prochaine année financière. Les fonds proviendront des crédits de l'an prochain.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Le ministre peut-il assurer à la Chambre que toute personne répondant aux exigences nécessaires concernant les prêts, mais incapable d'emprunter par l'entremise d'un prêteur reconnu, pourra emprunter directement de la Société centrale d'hypothèques et de logement?

[M. Lewis.]

L'hon. M. Nicholson: Non, monsieur l'Orateur, je ne saurais donner une telle assurance. Je puis dire, par contre, que les demandes des constructeurs et des gens désireux de construire leur propre maison seront étudiées promptement, pourvu que ces gens représentent de «bons risques» et satisfassent aux autres exigences dans ce domaine.

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES PERSONNES À CHARGE ET L'AUGMENTATION DE LA PENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Je désire poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Comme on retarde à déposer le rapport du comité Woods et étant donné les difficultés que ne cessent d'éprouver les bénéficiaires des pensions aux anciens combattants, le ministre voudrait-il revenir sur sa décision et faire bénéficier aussi les personnes à charge de l'augmentation de 15 p. 100 accordée récemment?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Je dois répondre tout d'abord que le rapport Woods n'a rien à voir au retard apporté à reviser les pensions des anciens combattants. Il nous faut attendre la présentation d'un autre rapport préparé par un autre groupe de mon ministère, qui s'occupe particulièrement des taux de pension. Si nous ne recevons pas ce rapport assez prochainement, nous devons probablement songer à la possibilité de remanier provisoirement les taux de pension; j'en donne l'assurance aux députés et à la Chambre. J'espère que le rapport arrivera à temps, qu'un tel recours ne s'imposera pas et que nous pourrions prévoir un rajustement s'inspirant d'une certaine logique.

M. Patterson: Ce projet de revision visera-t-il les personnes à charge aussi bien que les bénéficiaires?

L'hon. M. Teillet: Cette étude porte sur tous les aspects des taux de pension.

L'AGRICULTURE

L'ENTRÉE DE TRAVAILLEURS AGRICOLES POUR LE TEMPS DES SEMAILLES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): J'aurais une question à poser au ministre du Travail. Son ministère songe-t-il à la mise sur pied d'un programme particulier en vue de répondre à la demande de travailleurs agricoles pour le temps des semailles qui approche?